

Quotient familial supérieur à 620	Habitants de la Côte des Isles		Habitants Hors Côte des Isles	
	Demi Journée	Journée	Demi Journée	Journée
Allocataires CAF Manche	4.00 €	8.00 €	6.20 €	12.20 €
Allocataires MSA Manche	3.50 €	6.80 €	5.75 €	11.30 €
Non Allocataires	6.00 €	11.80 €	8.20 €	16.20 €

PRIS DU REPAS A AJOUTER : 4.50€

BENEFICIAIRES DE LA CARTE DE LOISIRS C.A.F Manche OU M.S.A Manche

CARTE A Quotient Familial CAF et MSA : Inférieur ou Egal à 510€		
	1 ^{er} Enfant	A partir du 2 ^{ème} enfant
Demi-journée Sans Repas	1.80 €	0.90 €
Demi-journée Avec Repas	3.50 €	1.75 €
Journée avec ou sans Repas	4.00 €	2.00 €

CARTE B Quotient Familial CAF et MSA : Compris entre 511€ et 620€		
	1 ^{er} Enfant	A partir du 2 ^{ème} enfant
Demi-journée Sans Repas	3.00 €	1.50 €
Demi-journée Avec Repas	4.30 €	2.15 €
Journée avec ou sans Repas	5.50 €	2.75 €

→ **Une adhésion annuelle (du 1^{er} septembre au 31 août) de 5€** à la Ligue de l'enseignement est demandée par enfant ou par jeune.

Cette dernière donne accès à l'ensemble des accueils de loisirs péri et extrascolaires. Elle assure également vos enfants lors de leurs pratiques de loisirs et contribue à soutenir un mouvement d'éducation populaire complémentaire de l'école publique.

→ **D'autres aides** peuvent être attribuées par certains services, renseignez-vous auprès de :

- La mairie de votre commune de résidence principale
- L'assistante sociale de votre secteur
- Votre employeur